# PLAN STRATÉGIQUE **2025-2030**

*Version abrégée*

Parq

Parcs régionaux du Québec

Photo : Nicolas Aubry, Parc régional Montagne du Diable

Ce rapport a été produit pour l'Association des parcs régionaux du Québec (Parq).

La collecte de données a été réalisée entre avril et septembre 2024 et la rédaction du rapport a été finalisée en décembre 2024. Parq remercie sincèrement tous les membres de l'association, les membres du conseil d'administration, les partenaires et l'équipe de travail pour leur participation aux consultations et leur contribution aux réflexions entourant cette démarche.

**Association des parcs régionaux du Québec**
Comité de pilotage : Catherine Goulet-Paradis, Pierre Gaudreault
www.parq.ca

**TouriScope**
Coordination du projet : Nadège Domergue
Appui à la réflexion : Aude Lenoir
www.touriscope.ca

# Table des matières


MÉTHODOLOGIE ET MISE EN CONTEXTE 4

PORTRAIT DE L'ORGANISATION 8

DIAGNOSTIC ET ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, POSSIBILITÉS ET MENACES (FFPM) 10

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 13


Parcs régionaux du Québec

# Méthodologie

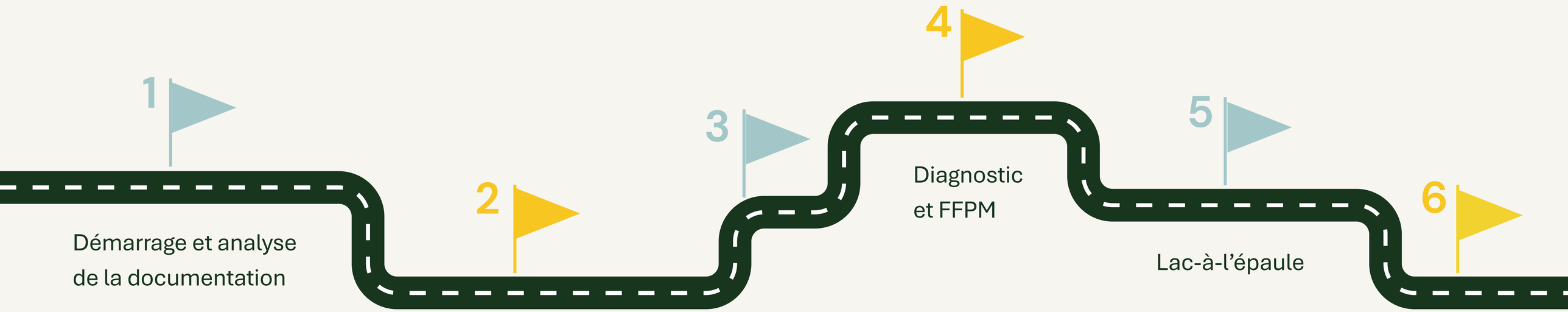


Parq
Parcs régionaux du Québec

Photo : Gérard Ganglion, Parc des Appalaches

# Parq : l’arbre qui sublime la forêt

Depuis 2014, l'Association des parcs régionaux du Québec (Parq) accompagne les gestionnaires de parcs régionaux dans le développement d’une offre récréotouristique de qualité et distinctive, ainsi que dans leur mise en valeur.

L’association a grandement évolué ces dernières années, contribuant à positionner stratégiquement les parcs régionaux comme des territoires exceptionnels pour la pratique d’activités de plein air.

Parq
Parcs régionaux du Québec

# Pourquoi un nouveau plan stratégique?

À un moment charnière de son évolution, Parq souhaite amplifier ses retombées auprès des parcs régionaux et des clientèles qui les fréquentent. Le bilan positif du dernier plan stratégique témoigne de la pertinence des actions posées. Alors que de nouveaux enjeux émergent et que les besoins des territoires évoluent, l'heure est venue de créer collectivement un plan à la hauteur de nos ambitions. Portant la voix des parcs régionaux, Parq entend leur donner un nouvel élan afin de propulser leurs attraits naturels au rang de destinations incontournables et de les ancrer de manière significative dans la vie des citoyennes et des citoyens.

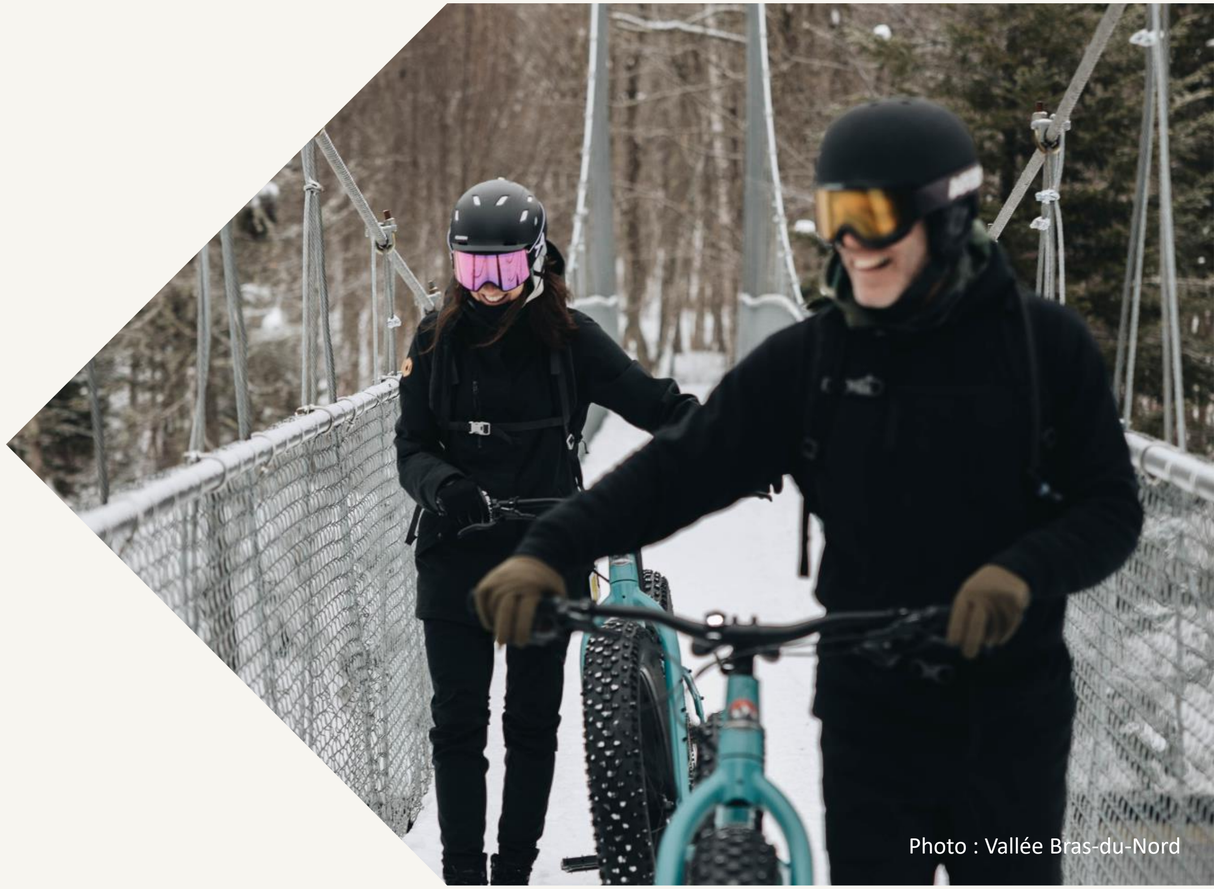

Photo : Vallée Bras-du-Nord

Parq
Parcs régionaux du Québec

# Qu’est-ce qu’un parc régional?

Un parc régional est un espace aménagé en milieu majoritairement naturel, sur un territoire public ou privé, émanant d’une initiative locale ou régionale et ayant pour vocation dominante le loisir de plein air et le récréotourisme.

**L'Association des parcs régionaux du Québec regroupe trois types de parcs :**

- Parc naturel : Territoire aménagé en milieu naturel pour la pratique d'activités de plein air.
- Parc naturel urbain : Territoire aménagé en périphérie ou au coeur d'un centre urbain pour la pratique d'activités de plein air de proximité.
- Parc linéaire régional : Réseau linéaire multiusages aménagé pour la pratique d'activités de plein air quatre saisons.

Parq
Parcs régionaux du Québec

# Portrait d’une organisation structurante et pivot

## Mission

Accompagner les parcs régionaux du Québec dans l’atteinte de hauts standards de qualité et de sécurité pour la pratique du plein air, et pérenniser l’accès à la nature par la mise en valeur de ces territoires afin qu’ils soient reconnus pour leur ancrage dans leurs communautés et leur contribution au développement socio-économique.

## Vision

Chef de file en plein air de proximité au Québec, Parq est un allié des instances provinciales, régionales et locales dans le développement d'une offre de plein air durable et accessible à tous. Guidé par une approche novatrice et écoresponsable, Parq valorise l’accès à la nature pour ses bienfaits sur la santé et comme moteur de développement régional.

## Valeurs

| | |
|---|---|
| **Leadership** | Agir en tant que voix influente et reconnue pour positionner les parcs régionaux comme des acteurs clés dans les politiques publiques liées à la nature, au plein air, au développement durable et à la santé. |
| **Excellence** | Viser constamment des standards élevés de qualité dans tous les aspects des expériences et des services offerts par les parcs régionaux. |
| **Authenticité** | Mettre en valeur l’unicité de chaque parc régional, en offrant des expériences fidèles à l’identité, au patrimoine et aux richesses naturelles de sa région. |
| **Respect de la nature** | Favoriser une gestion responsable des parcs régionaux, en harmonie avec les écosystèmes, en préservant leur intégrité pour les générations actuelles et futures. |

# Portrait d’une organisation structurante et pivot

## Notre ADN et notre vocation

Depuis 2014, l’Association des parcs régionaux du Québec regroupe des gestionnaires de parcs qui se sont unis en vue de structurer l’offre de services sur leurs territoires, d’adopter de bonnes pratiques axées sur l’accessibilité, la sécurité et la qualité de l’expérience, et de promouvoir de manière concertée la pratique du plein air de proximité et la richesse des milieux naturels qui y sont consacrés.

Reconnue en 2019 comme organisme national de loisir par le ministère de l’Éducation, Parq participe activement aux orientations gouvernementales comme : l’adoption de saines habitudes de vie, le plein air de proximité, le tourisme responsable et durable, la conservation de la biodiversité, etc.

Parq
Parcs régionaux du Québec

Photo : Kim Roberge, Parc régional des Grandes-Coulées

# Diagnostic et FFPM

Les consultations (sondage et groupes de discussion avec les membres, entrevues avec les partenaires et atelier de réflexion avec l'équipe interne) ont permis la réalisation d'un diagnostic qui fait état des acquis et des actions porteuses ayant marqué le parcours de Parq à ce jour. Ce diagnostic fait également ressortir les enjeux à considérer, de même que les priorités et les occasions à saisir au cours des prochaines années pour continuer de révéler le plein potentiel des parcs régionaux comme espaces d'une valeur naturelle et humaine exceptionnelle.

Parq
Parcs régionaux du Québec

# Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM)

## FORCES

- Les parcs régionaux gagnent en popularité d'année en année : ils sont reconnus comme des sites sécuritaires et dynamiques pour la pratique d'activités récréatives de plein air.
- Parq assume un leadership visionnaire et collaboratif.
- Les actions menées dernièrement contribuent à améliorer l'accès au plein air, à le démocratiser et à le rendre plus inclusif (familles, jeunes, personnes avec handicap, ménages avec revenus modiques, etc.).
- Le sentiment d'appartenance à l'association est fort et les membres sont impliqués dans les réflexions et les comités de travail.
- Le statut d'organisme national de loisir (ONL) obtenu en 2019 a renforcé la crédibilité de l'association auprès du gouvernement et dans le milieu du plein air, en plus d'agir comme un levier important pour l'obtention de financement. Le soutien du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) est crucial et bénéfique.
- La reconnaissance et le soutien financier du ministère du Tourisme (MTO), dans le cadre du programme DOTPR, contribuent au développement des parcs et au déploiement d'une offre touristique distinctive et de qualité.
- Le développement d'une image de marque identitaire permet de faire rayonner un « réseau » et de positionner les parcs régionaux dans le paysage du plein air au Québec.
- Le programme d'accréditation Parq est rigoureux et constitue un atout majeur dans le contexte du renforcement des normes.
- La mutualisation des ressources et des outils entre Parq et AEQ procure, entre autres avantages, une équipe consacrée aux parcs régionaux, ce qui constitue une force pour élargir les actions et les maillages avec de nombreux partenaires.
- L'expertise interne est unique et contribue à améliorer l'intelligence d'affaires, les relations avec un ensemble de parties prenantes et la qualité de l'accompagnement offert aux parcs.
- Notre réseau de parcs a pris sa place dans le milieu du plein air et entretient des liens étroits avec le gouvernement, les municipalités, les fédérations de plein air, etc.
- Les parcs régionaux sont de plus en plus ancrés dans leurs milieux : notoriété locale et régionale, reconnaissance de leur mission par les élus locaux, etc.

## FAIBLESSES

- La notoriété des parcs régionaux est inégale : certains ont une grande notoriété alors que d'autres sont encore à faire découvrir.
- L'identité de Parq demeure à travailler afin que la distinction soit claire avec les autres réseaux de territoires, en particulier les parcs nationaux (Sépaq et Parcs Canada).
- La visibilité auprès du grand public peut être renforcée.
- Le modèle de développement est encore à structurer avec des objectifs précis et clairs, notamment au regard de la conservation et du plein air de proximité.
- Aux yeux de l'environnement externe (partenaires, ministères, etc.), une confusion persiste en ce qui concerne les rôles de Parq et d'AEQ.
- Le soutien interministériel est fort, mais manque d'arrimage et de stratégie globale et commune.
- Le financement est fragile, car il n'est pas récurrent, régulier, diversifié, ni assuré à long terme.
- Les ressources, les outils et les fonds consacrés à l'adaptation aux changements climatiques sont insuffisants. Les dégâts causés par des aléas de plus en plus fréquents et intenses sont importants et ont une incidence sur toute la chaîne de valeur (des infrastructures jusqu'à l'image des parcs ou la satisfaction des clientèles).
- L'équilibre entre conservation et développement des activités est fragile.
- La valeur des parcs régionaux (valeur économique, sociale, écosystémique) est reconnue partiellement, ce qui peut être un frein à leur création, à leur développement ou au soutien économique dont ils bénéficient.

# Analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces (FFPM)

## POSSIBILITÉS

- L'explosion du plein air de proximité, surtout après la pandémie. Une partie de la population a découvert des lieux de pratique et de nouvelles activités. La pratique du plein air s'est intensifiée et la clientèle s'est diversifiée.
- La démocratisation du plein air en général avec une multiplication de sites, d'activités et d'aménagements.
- L'innovation en matière d'équipement de plein air et de loisir (ex. : trottinettes, planches à pagaie gonflables, etc.). De plus, de nouveaux joueurs sur le marché (ex. : Decathlon) offrent une large gamme d'articles et de l'équipement d'entrée de gamme moins cher.
- Des organismes favorisent l'accès au plein air en offrant la location ou le prêt d'équipement un peu partout (ex. : GUEPE, Circonflexe, Locapaq).
- Des lieux de plein air font la promotion du télétravail en nature en offrant des services et des aménagements adaptés.
- L'engouement pour des activités de plein air douces, mais aussi différentes ou insolites : vélo de montagne, *pumptrack*, ski de fond, randonnée pédestre, hébergement insolite, géocache, course en sentier, balades gourmandes, cueillette sauvage et herboristerie, ateliers de survie en forêt, mycotourisme, etc.
- Le portrait de la fréquentation des parcs change, et le rapport sur les retombées économiques mène à de nouvelles possibilités.
- La mission de « plein air de proximité » des parcs s'inscrit parfaitement dans la politique gouvernementale visant l'adoption de saines habitudes de vie grâce à l'activité physique (Politique de l'activité physique *Au Québec, on bouge!*).
- Les partenaires (Rando Québec, SNAP Québec, MTO, MEQ, etc.), ainsi qu'un écosystème engagé, impliqué et actif, souhaitent collaborer et atteindre les mêmes objectifs (accès au territoire, plein air pour tous, protection de la nature, etc.). Le soutien financier du MEQ et du MTO ainsi que leurs orientations stratégiques offrent des possibilités majeures.
- Les clientèles sont conscientisées aux enjeux socioenvironnementaux et sont plus exigeantes envers les organisations et leurs engagements.

## MENACES

- La surfréquentation de certains lieux de plein air nuit à l'environnement et à l'expérience client.
- Les changements climatiques ont des conséquences de plus en plus importantes sur toute la chaîne de valeur des parcs régionaux (infrastructures, routes, bâtiments d'accueil, hébergement, sentiers, santé, sécurité, expérience client, etc.). L'imprévisibilité des événements et l'augmentation de leur intensité engendrent des coûts de réparation et d'entretien et des risques évidents, comme une rupture dans l'approvisionnement, la prolifération de maladies (ex. : Lyme), etc. Par ailleurs, la migration des espèces ou la présence d'espèces invasives ont des effets directs sur l'expérience client (pêche, observation de la faune, etc.) et le maintien de la santé des écosystèmes et des espèces indigènes.
- Les enjeux d'utilisation et de cohabitation sur le territoire : réforme du régime forestier, accès aux terres publiques, fragilité des droits de passage sur les terres privées, etc.
- Les élections municipales et provinciales peuvent affecter le renouvellement de fonds ou les programmes de soutien.
- Le « déficit nature » chez les jeunes ou le manque d'exercice physique dans la population québécoise.

# 7 orientations stratégiques

## 1. Développement et ancrage territorial

Accompagner les parcs régionaux dans leur volonté d'accroître leur ancrage territorial afin de les positionner comme chefs de file du plein air de proximité et d'augmenter les retombées positives pour les communautés locales.

## 2. Gestion durable et adaptation aux changements climatiques

Outiller les parcs régionaux en matière de gestion durable de leur territoire et d'adaptation aux changements climatiques.

## 3. Accès à la nature

Favoriser et valoriser l'accès à la nature afin d'en faire un pilier de la santé et un moteur de développement régional, intégré dans les priorités collectives et gouvernementales.

## 4. Développement de l'offre

Soutenir le développement d'expériences de plein air toujours plus accessibles, inclusives, de qualité et sécuritaires en vue de contribuer à l'épanouissement personnel et collectif.

## 5. Promotion et commercialisation

Accroître la notoriété et le rayonnement de Parq et des expériences de plein air distinctives offertes dans les parcs régionaux auprès du grand public.

## 6. Représentation des intérêts

Raffiner le modèle des parcs régionaux afin de le pérenniser et de le positionner comme un modèle unique de territoire auprès des instances provinciales, régionales et locales.

## 7. Gouvernance

Assurer une gouvernance et une gestion transparentes, responsables et participatives.

Parq
Parcs régionaux du Québec

# 1. Développement et ancrage territorial

Accompagner les parcs régionaux dans leur volonté d'accroître leur ancrage territorial afin de les positionner comme chefs de file du plein air de proximité et d'augmenter les retombées positives pour les communautés locales.

| Objectifs | Indicateurs de mesure | Cibles 2030 |
|---|---|---|
| Renforcer le positionnement et l'identité des différents types de parcs en démontrant leur **valeur socioécologique** auprès des **acteurs locaux**, tout en améliorant la collaboration et l'implication de ces derniers dans leur développement. | • Nombre de nouveaux projets et de partenariats développés par Parq.<br>• Taux de satisfaction des gestionnaires envers la diversité des données produites et communiquées. | • 10 nouveaux projets ou partenariats<br>• 85 % |
| Augmenter le sentiment d'appartenance des **résidents** envers leur parc régional et les intégrer dans le développement du parc. | • Valeur ajoutée d'un parc dans sa communauté<br>• Nombre d'actions mises en place pour outiller les gestionnaires de parcs. | • 5 indicateurs performants<br>• 3 outils d'influence pour les gestionnaires |
| Accroître la présence des **jeunes** dans les parcs régionaux et contribuer à les éduquer davantage en développant des occasions d'apprentissage et d'implication. | • Nombre d'actions mises en place favorisant la présence des jeunes dans les parcs. | • 5 projets porteurs |
| Augmenter la **dynamique collaborative** entre les parcs d'une même région. | • Nombre et qualité des initiatives conjointes menées entre les parcs. | • 10 actions collaboratives |

# 2. Gestion durable et adaptation aux changements climatiques

Outiller les parcs régionaux en matière de gestion durable de leur territoire et d'adaptation aux changements climatiques.

| Objectifs | Indicateurs de mesure | Cibles 2030 |
|---|---|---|
| Positionner Parq comme un joueur clé pour atteindre la cible gouvernementale de **30 % d'aires protégées** d'ici 2030 au Québec. | • Taux de satisfaction des gestionnaires par rapport aux outils développés<br>• Nombre de zones de protection ou de conservation créées ou ayant obtenu une désignation | • 85 %<br>• 10 nouvelles zones créées ou désignées |
| Professionnaliser les parcs en vue d'optimiser la **gestion des ressources naturelles et énergétiques de manière durable** et d'améliorer l'équilibre entre la gestion des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et la création ou le maintien d'activités récréatives. | • Taux de satisfaction des gestionnaires par rapport aux outils développés<br>• Nombre et diversité d'outils, d'événements ou de communications ciblées créés pour informer et sensibiliser les parcs<br>• Nombre d'organismes spécialisés mis à contribution pour le réseau des parcs | • 85 %<br>• 5 mises en contact avec des ressources régionales pertinentes pour chaque parc |
| Augmenter la **capacité d'adaptation** des parcs régionaux face aux changements climatiques, réduire leur vulnérabilité et augmenter leur résilience. | • Nombre d'outils transmis et de mises en relation favorisant l'acquisition de connaissances et le développement de solutions d'adaptation.<br>• Nombre et diversité d'espaces où les parcs peuvent échanger au sujet de leurs bonnes pratiques. | • Portrait des besoins<br>• Guide de bonnes pratiques<br>• Diagnostic et plan d'action pour 10 parcs |

# 3. Accès à la nature

Favoriser et valoriser l’accès à la nature afin d’en faire un pilier de la santé et un moteur de développement régional, intégré dans les priorités collectives et gouvernementales.

| Objectifs | Indicateurs de mesure | Cibles 2030 |
|---|---|---|
| Poursuivre les **réflexions collectives** intersectorielles, interrégionales et interministérielles afin de se pencher sur les différents enjeux entourant l’accès à la nature et ses bénéfices. | • Taux de satisfaction des gestionnaires de parcs quant à la représentation effectuée par Parq | • 85 % |
| Contribuer à **améliorer l’accessibilité** de façon générale (mobilité et transport, accès adapté aux personnes à mobilité réduite, incitatifs financiers, partenariats d’affaires). | • Renouvellement d’initiatives existantes<br>• Nombre de nouvelles initiatives mises en place<br>• Taux d’intégration de l’accessibilité dans les projets développés par Parq | • Continuer les partenariats actuels et consolider 10 nouvelles initiatives<br>• 80 % |
| Diffuser et communiquer davantage aux parcs et à la population les données scientifiques sur les **bienfaits de la nature pour la santé physique, mentale** et cognitive, et sur son apport aux dynamiques communautaires. | • Nombre d’outils transmis aux parcs | • Campagne de sensibilisation grand public (accès et bénéfices)<br>• Portrait des retombées sociales positives des parcs régionaux |

# 4. Développement de l’offre

Soutenir le développement d’expériences de plein air toujours plus accessibles, inclusives, de qualité et sécuritaires en vue de contribuer à l’épanouissement personnel et collectif.

| Objectifs | Indicateurs de mesure | Cibles 2030 |
|---|---|---|
| Augmenter le nombre de **parcs accrédités** et adapter le processus pour répondre adéquatement aux besoins et aux réalités des différents parcs. | • Nombre de parcs nouvellement accrédités<br>• Taux de satisfaction des gestionnaires envers une accréditation adaptée en cohérence avec les objectifs fixés | • 15 nouveaux parcs accrédités<br>• 85 % |
| Consolider la **crédibilité de l’accréditation Parq**, de son processus et de ses normes. | • Taux de reconnaissance et d’adhésion des parcs régionaux<br>• Nombre de références à l’accréditation Parq par des instances gouvernementales, partenaires ou médias | • 75 %<br>• Portrait annuel |
| **Diversifier l’offre et les expériences** offertes dans les parcs et les adapter afin de joindre un ensemble de publics. | • Nombre de publics cibles visés par les nouvelles initiatives | • Nouvelles clientèles vulnérables ciblées par le MEQ<br>• Nouveaux adeptes de plein air |

# 5. Promotion et commercialisation

Accroître la notoriété et le rayonnement de Parq et des expériences de plein air distinctives offertes dans les parcs régionaux auprès du grand public.

| Objectifs | Indicateurs de mesure | Cibles 2030 |
|---|---|---|
| **Renforcer l'identité** des parcs régionaux et poursuivre la définition d'un modèle et d'un positionnement clairs et distinctifs. | • Taux de reconnaissance et de compréhension de l'identité des parcs régionaux par nos partenaires | • 85 % |
| **Déployer l'image de marque** « Réseau Parq » dans tous les parcs et la décliner dans un ensemble de produits et services visibles et reconnaissables par le grand public afin de favoriser la découverte de l'ensemble des parcs. | • Nombre d'initiatives de mise en valeur du réseau Parq<br>• Taux d'intégration de l'image de marque Parq dans les parcs régionaux membres<br>• Reconnaissance de la marque Parq par le grand public | • Nouvelle carte Réseau Parq<br>• 95 %<br>• Sondage sur la reconnaissance du logo et de la marque Parq |
| **Augmenter la notoriété et le rayonnement** des parcs en travaillant de concert avec les acteurs régionaux (associations touristiques régionales, municipalités, MRC, etc.). | • Nombre et portée des collaborations entre Parq, les parcs et les associations touristiques régionales | • 1 projet par région |

# 6. Représentation des intérêts

Raffiner le modèle des parcs régionaux afin de le pérenniser et de le positionner comme un modèle unique de territoire auprès des instances provinciales, régionales et locales.

| Objectifs | Indicateurs de mesure | Cibles 2030 |
|---|---|---|
| **Mobiliser les acteurs gouvernementaux** autour de la mission et du modèle des parcs régionaux afin que ces derniers soient reconnus comme des piliers de la santé et comme des moteurs de développement régional. | • Niveau d'engagement des instances gouvernementales (nombre et nature des interactions avec les ministères et les élus en lien avec la reconnaissance des parcs)<br>• Taux de participation des instances gouvernementales aux consultations et aux événements organisés par Parq | • 3 nouveaux acteurs gouvernementaux mobilisés<br>• Actions porteuses qui font avancer la reconnaissance légale des parcs |
| Contribuer à la mise en place de **programmes de financement** pour pérenniser le réseau des parcs régionaux. | • Renouvellement des programmes actuels<br>• Nombre de nouveaux financements<br>• Nombre de projets soutenus | • Consolidation de programmes de financement destinés aux parcs régionaux |
| Faire reconnaître l'ensemble des **cobénéfices** générés par les parcs régionaux auprès des acteurs locaux et des collectivités. | • Retombées économiques, sociales et environnementales des parcs régionaux | • Portrait des parcs régionaux avec retombées économiques, sociales et environnementales<br>• 10 communications ciblées à travers divers outils de communication |

# 7. Gouvernance

Assurer une gouvernance et une gestion transparentes, responsables et participatives.

| Objectifs | Indicateurs de mesure | Cibles 2030 |
|---|---|---|
| Être reconnue comme une organisation aux pratiques de **gestion saines et responsables.** | • Taux de satisfaction du conseil d'administration et des partenaires à l'égard de la qualité de la gestion et de la prise de décision<br>• Maintien des principes fondamentaux de gouvernance | • 85 %<br>• Respect des normes de l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques |
| Consolider et développer les capacités et les **ressources à l'interne** (ressources humaines, expertises, etc.). | • Indice de bien-être du personnel<br>• Taux de satisfaction du personnel envers les activités de formation<br>• Nombre de nouveaux postes | • Taux de satisfaction actuel du personnel<br>• Avantages sociaux augmentés |
| **Maintenir l'effet de levier du partenariat entre Parq et AEQ**, mais favoriser une meilleure distinction dans la gestion des opérations et dans l'image de marque. | • Nombre d'initiatives conjointes entre AEQ et Parq<br>• Taux de satisfaction des membres et des partenaires par rapport à l'efficacité du partenariat<br>• Évolution des structures organisationnelles permettant la croissance des deux organisations | • Image de marque distinctive, forte et reconnue |
| Assurer la **pérennité financière** de l'organisation en maintenant les soutiens financiers actuels, en diversifiant les sources de revenus et en maintenant sa conformité aux différents règlements. | • Croissance du budget annuel<br>• Augmentation des revenus autonomes | • Revenus autonomes doublés<br>• Consolidation des programmes de financement destinés à Parq |